**MAIRIE DE BOURAIL**
*Services Techniques*
*Urbanisme et Foncier*

BP 922 – 98870 BOURAIL
Tél.; 44.11.16 – Fax ; 44.70.28

**PERMIS DE CONSTRUIRE**

N° :

Date de délivrance :

# DECLARATION D'ACHEVEMENT DE TRAVAUX

La présente déclaration doit être adressée par le bénéficiaire du permis de construire dans le délai d'UN MOIS à dater de l'achèvement des travaux :

Je soussigné

demeurant à

nouvelle adresse éventuelle

à compter du (1)

déclare que les travaux de construction de

exécutés à (adresse du terrain)

qui ont fait l'objet du permis de construire dont le numéro et la date sont mentionnés ci dessus ont été

achevés le /__/__/ /__/__/ /__/__/__/__/

A le

(Signature du titulaire du permis de construire)

***Pour les constructions à usage d'habitation***
***(Renseignements obligatoires)***

Surface habitable /__/__/__/__/ m2

Surface construite (pièces d'habitations, de service, et de circulation), déduction faite de l'espace occupé par les murs, cloisons, emmarchements et trémies d'escaliers, gaines, embrasures de portes et fenêtres n'excédant pas 0.30 m de profondeur.

(1) date du changement d'adresse